Comité Départemental de Tourisme équestre d'Ille-et-Vilaine
Rapport moral et activités 2022 - 31/08/2021 au 31/08/2022

Bilan
Le CDTE 35 continue d'être présent pour répondre aux besoins des pratiquants de la discipline et représenter les professionnels fléchés tourisme équestre.
Le CDTE 35 était également présent et représenté aux différentes réunions organisées avec le Conseil Départemental et toutes les instances en lien avec l'activité de pleine nature.

Nous nous félicitons encore cette année de notre collaboration avec le CRTEB qui œuvre et soutient l'action des CDTE et entretient une concertation constante au sein de sa commission infrastructures.

Commission Communication

- Salon du Cheval d'Angers :

Le CDTE 35 a participé au salon du cheval d'Angers cette année.

- Politique de Sensibilisation et Communication pour la préservation de la qualité des eaux du littoral menée en partenariat avec la commission Locale de l'Eau la CLE (Commission Locale de l'Eau) Rance Frémur pour lutter contre ces pollutions microbiologiques littorales dans le cadre de la démarche AMICO (Amélioration de la qualité MIcrobiologique des eaux Conchylicoles).

Ce projet est réalisé en partenariat avec les CLE des SAGE «Arguenon Fresnaye », «Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne», Dinan Agglomération et Saint-Malo Agglomération.
Travailler la prise de conscience et proposer des solutions afin d'éviter, qu'à terme, à cause de ces déjections entre autres, les cavaliers ne puissent plus avoir accès aux plages (gestion des crottins).

- Chemins :

Un projet de circuit équestre « la Route du Sel » a démarré en 2020 et le travail s'est poursuivi auprès des élus des différents territoires (Rennes Métropole, Vallons Haute Bretagne Communauté, Porte de Bretagne Loire Communauté et Pays de Redon) durant cette année.
A ce stade, le circuit est tracé et relie Le Sel de Bretagne à Redon puis Guérande en valorisant le patrimoine naturel, bâti et historique de la Vallée de la Vilaine. Tout le travail d'inscription ou de mise à

jour des circuits équestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées est en cours d'élaboration auprès des communes et communautés de communes.

- Stage de balisage équestre fédéral

Formation de bénévoles au balisage équestre fédéral organisé au Relais Nature de Mi-Forêt à Liffré regroupant 9 personnes. Remerciements auprès de Evelyne Brunet formatrice fédérale.

Bilan de la commission Itinéraires et Hébergements

La veille itinéraires et hébergements est assurée par l'AACIV par le biais de sa convention de partenariat avec le CDTE 35 (ouvertures des voies vertes départementales aux cavaliers, suivi du réseau de circuits inscrits au PDIPR, mise en ligne des circuits Equibreizh et circuits labellisés sur Geocheval).

Pour rappel, une nouvelle voie verte est accessible aux cavaliers sur les Pays de Fougères et de Vitré (liaison Montreuil sous Pérouse – Laignelet). La voie verte gérée par les collectivités locales est accessible aux cavaliers du 31/03 au 31/10, sur la bande enherbée, au pas.

Chaque année, l'AACIV en partenariat avec les collectivités (Département et Communautés de communes) veille à la préservation des chemins de randonnées et procède aux mises à jours du réseau de chemins équestres sur l'ensemble du département.

Projets 2023

Le CDTE 35 participera au salon du cheval d'ANGERS au mois de novembre, pourra développer des actions de formation selon la demande et pourra accorder une aide financière aux potentiels organisateurs de la journée attelage loisirs.

Le CDTE poursuivra, aux côtés de l'AACIV, au recyclage du balisage du circuit « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont Saint Michel » démarré en 2022 ainsi qu'au balisage des circuits attelage en forêt de Rennes développés en partenariat avec l'ONF.

Bilan Financier du 01/09/2021 au 31/08/2022

	Charges (euros)	Produits (euros)
Balisage 2022 - aide CRTEB		1400
aides CRTEB – labellisation hébergements		2500
Stage Balisage équestre	123.18	
Communication	28,66	
TOTAUX	**151.84**	**3900**
Bénéfice		***3748.16***

Le total des recettes s'établit à 5426 euros
Le total des dépenses s'établit à 3900 euros

Résultat au 31/08/2022 = 3748.16 euros

Solde en banque au 01/09/2021 = 6239.70 euros
Solde en banque au 01/09/2022 = 9987.86 euros

A noter que l'aide financière versée à l'AACIV pour le travail sur le développement des circuits a été comptabilisée après la clôture de l'exercice comptable 2022.

Budget prévisionnel 2023

	Charges (euros)	Produits (euros)
Reversement Licences		**913**
CRTEB – aide balisage		**1400**
CRTEB – actions (JDAL, hébergements)		**2500**
Route du Sel - balisage	**1000**	
Salon du Cheval	**800**	
Déplacements	**300**	
Journée Départementale Attelage Loisirs	**300**	
Chemins convention AACIV (balisage circuits attelage et Patrimoine à cheval)	**2000**	
Frais divers	**413**	